

CORSE MATIN

Indignation autour de Cavallo, le débat est relancé Par A-F.I.-13 mars 2018 à 10:49 **Corse**--Société



Cavallo, si proche et pourtant si utopique pour les résidents locaux.

ARCHIVES MICHEL LUCCIONI

Originaire d'Aullène, la journaliste Jackie Poggioli travaille depuis le milieu des années 90 pour France 3 Corse. Elle a réalisé à ce jour une cinquantaine de documentaires, sur des sujets sensibles ou polémiques comme les femmes battues, un hommage aux femmes

corse résistantes, les prisonniers nationalistes, mais aussi de nombreux reportages sur les temps forts de l'histoire de la Corse et ses pans plus obscurs.

Sa dernière réalisation sortie en mars 2017, le documentaire *Bonifacio, de Sperone à Cavallo* a été présenté à Levie, à l'association Livia via, en présence de la réalisatrice. Miroir grossissant de ce qui se passe sur l'île, l'extrême sud de la Corse est soumis à la spéculation immobilière, la dépossession foncière, et interroge sur la question du statut de résidents. L'échange a été nourri durant deux heures trente entre la réalisatrice et le public. Les habitants de l'Alta Rocca, liés historiquement à Bonifacio et concernés par le sujet, sont intervenus de façon personnelle.

L'île de Cavallo, au large de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne fait partie des îles Lavezzi et c'est la seule à être habitée. Elle a commencé à devenir "privée" à partir de 1977, au moment de la rétrocession des Lavezzi à Bonifacio. Néanmoins elle demeure toujours sur le territoire de la République française, même s'il n'y a aucun endroit qui appartient au domaine public sur cette île. Le documentaire dresse un constat : les autorités publiques ne veulent plus s'occuper de Cavallo. Au fil du temps, le port et les infrastructures sont devenus délabrés.

Une île suspecte dont les Corses sont privés

Sur "*l'île des milliardaires*", on recense 222 propriétaires, à 99 % étrangers, et environ 320 parcelles de terre, sur lesquelles se louent des villas à 25 000 euros la semaine. Au moment de réaliser son documentaire, Jackie Poggioli a d'ailleurs été dans l'obligation d'avoir l'autorisation de l'association syndicale de l'île de Cavallo (Asic) pour filmer.

Au fil du débat, les questions sont devenues plus pressantes. Le public interroge la réalisatrice, témoigne de ses expériences sur l'île, et veut connaître les raisons du flou qui entoure Cavallo. En effet, les propriétaires des résidences sont alimentés en eau et électricité, dont on ignore la provenance, tout comme la destination du transport des déchets et des poubelles.

"Clairement, cette île n'appartient plus à la Corse. Les lois de la République ne sont pas appliquées et les habitants échappent aux obligations des citoyens lambda", s'emporte un pêcheur bonifacien, qui a vu son bateau couler et qui a subi des intimidations. Ce paradis des privilégiés, où il y a énormément d'argent en jeu est devenu une vraie zone de pression.

Les personnes et les associations qui luttent contre la spéculation ont été exposés à des menaces. Malgré l'annulation du PLU de Cavallo en 2016, les constructions continuent. En outre, les visiteurs se voient refuser l'accès à l'île, devenue interdite aux non-résidents.

Le port communal s'est privatisé suite à une concession et si les avions ne se posent plus à Cavallo, les hélicoptères, eux, peuvent encore atterrir. *"Les Corses ne sont plus propriétaires de rien et ils facilitent l'installation des résidents étrangers. L'emprise mafieuse a réussi à s'implanter, grâce aux relais locaux !"*, lance un habitant de Levie, en colère.

Face au contexte particulier de Cavallo, où semble perdurer un état de non-droit, un point de vue populaire s'est exprimé à Levie. Le public a étendu la problématique à l'ensemble de l'île et au phénomène de dépossession foncière. État qui démissionne, associations en danger, l'île de Cavallo demeure un sujet polémique loin d'être clos.